

# Habitat Jeunes

des espaces, des rencontres... un «chez-soi»



## Diversité et vulnérabilité des publics logés au sein du réseau Habitat Jeunes

Juillet  
2021

### *Edition 2021 - Premiers résultats*

#### Introduction

En 2019, l'UNHAJ a conduit une enquête sur le public logé l'année précédente au sein du réseau Habitat Jeunes (HAJ). Réalisée sur un échantillon de 17 000 jeunes logés dans les associations utilisatrices du SIHAJ<sup>1</sup>, l'enquête avait alors révélé la mixité des profils de ces jeunes logés en termes d'origine géographique, de niveau d'études, d'activité, de ressources et de durée de séjour.

Un focus sur les jeunes en situation de vulnérabilité avait été fait dans cette étude. Sans logement, ou vivant dans des logements précaires, en rupture ou conflit avec leur famille ou alors orientés vers un logement Habitat Jeunes par un tiers institutionnel (ASE, PJJ), ce public cumulait des facteurs de précarité justifiant une attention particulière de la part du réseau.

La diversité de ses publics constitue la raison d'être de notre réseau. Depuis sa création, le mouvement Habitat Jeunes a toujours été attentif à être le lieu de brassage de toutes les jeunesse. Cette diversité est à la fois un idéal vers lequel nous tendons, mais aussi une technique qui fait reposer l'accompagnement des jeunes dans leur émancipation sur l'action collective.

En 2019, comme les années précédentes, nos adhérents ont logé et accompagné des jeunes dont certains présentaient des caractéristiques de vulnérabilité.

Plusieurs éléments ont motivé la réalisation d'une nouvelle édition de l'enquête « publics logés » cette année. D'une part, la crise sanitaire qui frappe le territoire français depuis mars 2020 est un sujet d'inquiétude pour tous les acteurs concernés par les questions de jeunesse.

D'autre part, le nouveau paradigme de l'action publique - qui situe notre travail dans le cadre du nouveau « service public de la rue au logement » - nous amène à tenter de mieux saisir la place que nous pouvons y prendre et les collaborations qui doivent s'engager pour à la fois maintenir l'équilibre populationnel exigé par la CNAF et accueillir au mieux la jeunesse dite vulnérable lorsqu'elle a déjà traversé, malgré son jeune âge, des épreuves précoces qui fragilisent son élan.

Cette nouvelle édition prend en compte les séjours d'au moins une nuit en résidence Habitat Jeunes ayant eu lieu sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 mars 2021. Elle se focalise notamment sur le public dit « vulnérable » qui formait 20 % du public logé en 2018, et représente désormais 25 % des jeunes domiciliés au sein du réseau.

27313 séjours sont recensés sur la période. Cependant, un grand nombre sont toujours en cours et sont temporairement inexploitable, ce qui a conduit à se recentrer sur un échantillon consolidé de près de 18 000 jeunes logés.

Une étude plus approfondie viendra compléter ces premiers résultats qui sont désormais intégrés de façon récurrente au dispositif d'observation de l'UNHAJ.

Marianne Auffret  
Directrice Générale de l'UNHAJ

## Hypothèse : la crise a modifié le peuplement des résidences et des autres logements HAJ

Le taux d'occupation des logements HAJ a chuté au moment du confinement de mars 2020. Les jeunes particulièrement précaires, sans solution de repli dans leur famille ou leur milieu d'origine, et les jeunes économiquement très impactés (en interim, stagiaires...) sont, en revanche, majoritairement restés sur place.

Si les résidences se sont de nouveau remplies ensuite, et l'étaient au moment de l'enquête, cette population doublement fragilisée s'est maintenue dans les logements plus longtemps, ce qui a impacté durablement le profil du public logé. Les contraintes liées à la crise sanitaire continuent de peser sur les parcours de jeunesse et affectent également le peuplement des résidences HAJ.

## LE PUBLIC LOGÉ – ÉVOLUTIONS RÉCENTES

### Rajeunissement global du public logé

La population logée au sein du réseau Habitat Jeunes s'est rajeunie depuis la crise sanitaire, passant d'une moyenne d'âge de 22 à 21,4 ans pour les femmes, et de 21,5 à 20,9 ans pour les hommes qui sont majoritaires.

Les moins de 20 ans représentent désormais presque la moitié de la population logée en 2020/2021 (48%), alors qu'ils formaient 43 % de celle de 2018..

Cela est davantage dû à une baisse du nombre d'arrivées des profils plus âgés qu'à une augmentation des profils plus jeunes ( Figure 1). Les premiers, étant moins précaires en moyenne, ont eu accès à une plus grande variété de solutions logement pendant la crise sanitaire alors que les espaces de vie communs des résidences HAJ fermaient pour des raisons de sécurité, diminuant fortement l'attractivité de ces dernières.

### Une origine géographique plus proche

Les origines géographiques du public logé restent variées. On constate toutefois un rapprochement entre le lieu d'habitation antérieur des jeunes et l'espace d'implantation des résidences Habitat Jeunes aux dépens des mobilités inter-régionales (21% → 19%) et internationales (6% → 4%).

En effet, ces mobilités ont été fortement limitées par la fermeture des frontières à l'échelle mondiale et les limitations de déplacements à l'échelle nationale. A l'inverse, on observe une augmentation de la part des jeunes habitant dans la même commune que l'association (27% → 32%).

Figure 1

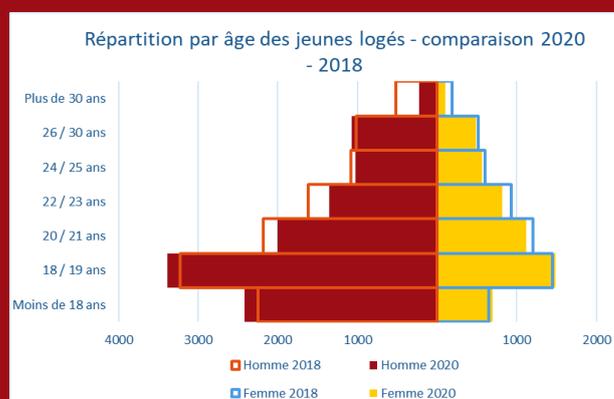


Figure 2

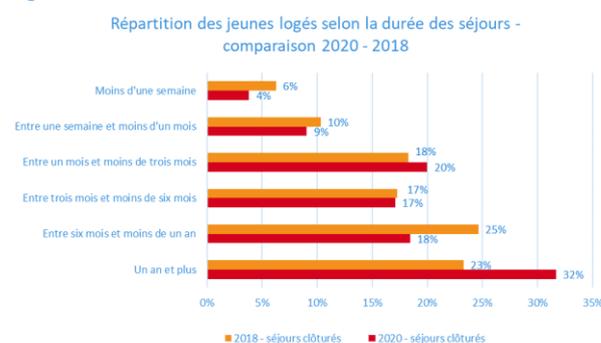
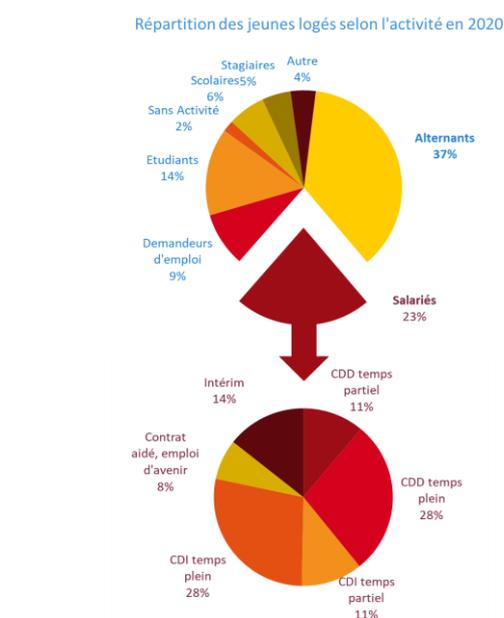


Figure 3



<sup>1</sup> Le SIHAJ, Système d'Information Habitat Jeunes, est une plateforme internet à l'usage des associations adhérentes du réseau Habitat Jeunes leur servant à la gestion et au pilotage de projets. Elle alimente quotidiennement une base de données statistiques. Le déploiement de SIHAJ est en cours, près de la moitié des adhérents du réseau HAJ l'utilisent actuellement.

## Une prévalence des filières techniques et professionnelles comme en 2018

Les situations scolaires des jeunes logés sont toujours hétérogènes, avec une dominante de jeunes en CAP ou BEP (un quart). La moitié des jeunes logés possède un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, mais 16 % ne sont pas allés plus que loin que le collège. Un jeune sur deux provient d'une filière technique ou professionnelle.

## Une augmentation de la part des jeunes logés en alternance...

... qui passe de 32% en 2018 à 37%. Elle s'accompagne d'une baisse légère de la part des jeunes salariés, stagiaires de la formation professionnelle et demandeurs d'emploi. Au sein du groupe salarié, les proportions des contrats à plein temps se sont légèrement renforcées par rapport aux temps partiels, aux missions d'interim et aux contrats aidés.

**Note :** En 2019, 45% des jeunes de 15 à 29 ans sont en emploi [INJEP, *Chiffres-clés de la jeunesse 2021*], c'est le cas de 6 jeunes logés sur 10 en 2020 (Figure 3).

D'après l'enquête Emploi 2019 de l'Insee, 17% des jeunes de 15 à 24 ans en emploi sont en alternance, c'est le cas de 62% des jeunes logés en emploi (tous âges confondus) en 2020.

## Allongement significatif des durées de séjour

Il s'agit de la plus grande évolution en trois ans. Si 23 % des séjours clôturés avaient duré un an ou plus en 2018, c'est le cas de 32 % des séjours qui se sont terminés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 31 mars 2021, portant la durée moyenne de séjour à 10 mois et 11 jours (Figure 2).

Les pertes d'emplois et de perspectives que la crise sanitaire a engendré maintiennent les jeunes dans une solution logement initialement pensée comme temporaire. Ainsi, un pourcentage des profils qui, en 2018, seraient restés moins d'un mois sont restés jusqu'à trois mois en 2020 ; et de la même façon, une partie de ceux qui seraient restés entre 6 mois et un an en 2018 sont restés plus d'un an en 2020 .

**10 MOIS ET 11 JOURS**  
C'est la durée moyenne des séjours en résidence HAJ qui se sont terminés entre octobre 2020 et avril 2021

## Des formes d'appauvrissement malgré une diversité de ressources économiques

Si le public logé présente toujours une forte diversité en termes de ressources mensuelles (qu'elles proviennent d'aides ou de l'activité professionnelle), avec autant de personnes disposant de plus de 916€ par mois que de moins de 461€, on constate certaines formes d'appauvrissement par rapport à 2018.

En effet, la part de jeunes ayant déclaré moins de 150 € par mois a augmenté de 5 points en deux ans (Figure 4).

2 jeunes logés sur 3 disposent de plus de 500 € de ressources mensuelles à l'entrée en FJT.

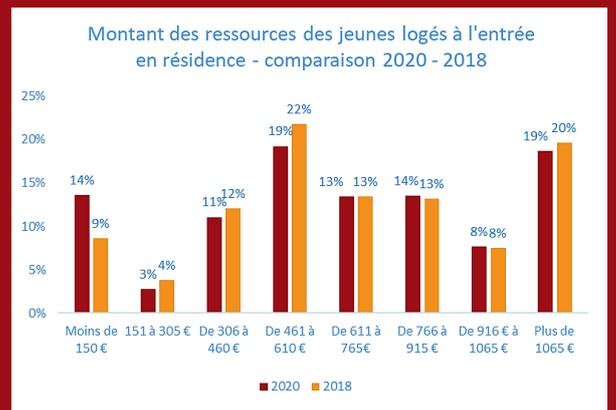
> 500 €

Et un tiers des jeunes logés possède 500€ ou moins de 500 € mensuels.

<= 500 €

En 2020, un jeune logé sur deux dispose de moins de 662 € par mois, et 80 % se situent en-dessous du seuil de pauvreté fixé à 1063€ par mois. C'est beaucoup plus que la moyenne nationale.

Figure 4



En 2018, 4,6 millions de jeunes métropolitains âgés de moins de 30 ans avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Cela représente 21% de cette population. [INJEP, *Chiffres-clés de la jeunesse 2021*]

# UNE AUGMENTATION DE LA PART DU PUBLIC VULNÉRABLE QUI ATTEINT 25 % DES JEUNES LOGÉS

Il s'agit du résultat principal de cette nouvelle édition de l'enquête « publics logés ».

En 2018, un cinquième des jeunes logés pouvait être qualifié de « vulnérable ». En 2020/2021, avec 4250 personnes concernées, la vulnérabilité englobe désormais un quart du public logé (Figure 4).

La vulnérabilité est définie, comme en 2018, à partir de trois critères qui peuvent pour certains se cumuler : d'une part, le fait d'être sans logement, à la rue ou bien dans un logement très précaire (tels un squat, un centre d'hébergement d'urgence...) avant d'entrer dans un logement Habitat Jeunes ; d'autre part, être en recherche de logement en raison d'un conflit ou d'une rupture familiale ; et enfin, le fait d'être placé en résidence par un tiers institutionnel. Il s'agit le plus souvent dans ce cas de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et, dans une moindre mesure, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Entre 2018 et 2020, c'est la proportion des jeunes sans logement avant de rejoindre le réseau HAJ parmi l'ensemble du public logé qui a nettement augmenté (4% → 11%) (Figure 5 et 6). Cela s'explique partiellement par un élargissement de la catégorie « sans logement » aux logements très précaires ou d'urgence, mais cela ne suffit pas à justifier l'ensemble de la progression. La proportion des personnes en rupture ou conflit familial et celle des jeunes placés sont, quant à elles, restées stables.

## Le public vulnérable – Portrait

Sur différents aspects, le public vulnérable diffère fortement du reste du public logé.

Le public vulnérable est tout aussi masculin que le reste du public logé.

Il existe toutefois une exception pour le public en rupture ou conflit familial qui est à 50 % composé d'hommes et de femmes.

Les jeunes logés vulnérables sont plus jeunes en moyenne que le reste du public logé

Un quart d'entre-eux est mineur à son arrivée en résidence. Ce sont surtout les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, à 46% mineurs, qui, par définition, font pencher la balance (Figure 7).

En revanche, les jeunes sans logement avant leur entrée en résidence sont plus âgés que le reste du public logé, avec une moyenne d'âge de presque 22 ans. Quant aux jeunes en rupture ou conflit familial, ils présentent un profil relativement similaire à celui du reste du public logé en termes de structure par âge.

Figure 4



Figure 5 et 6

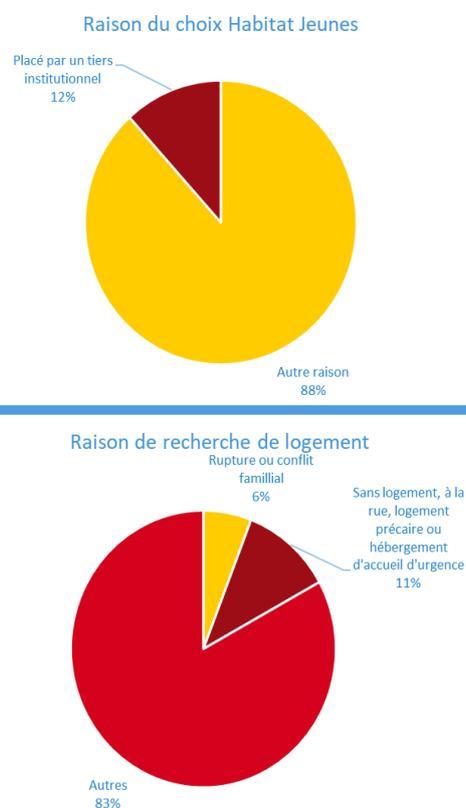


Figure 7

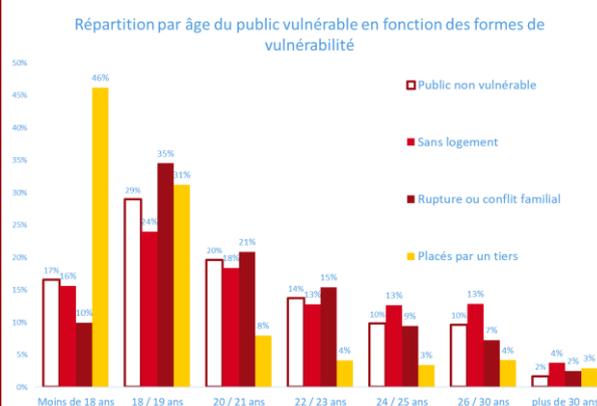
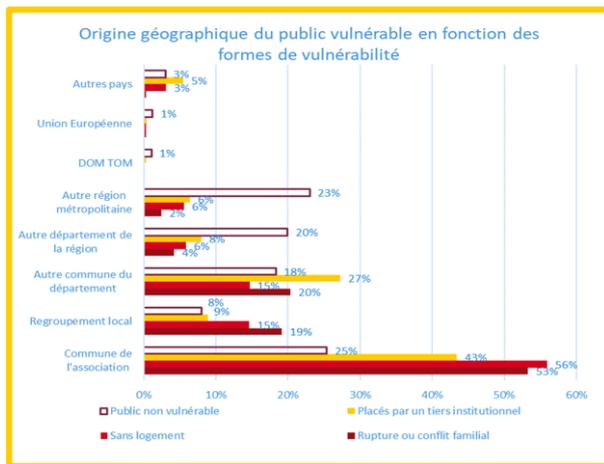


Figure 8



### Une proximité plus forte entre l'origine géographique et le logement Habitat Jeunes

Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes sans logement avant leur entrée en résidence et pour ceux en rupture familiale dont plus de la moitié vivait dans la même commune que l'association membre du réseau HAJ (Figure 8).

Les jeunes placés proviennent également à 70% soit de la même commune que la résidence, soit d'autres communes du département et, marginalement, de l'étranger (5% contre 3% du reste du public logé). Les mobilités inter-régionales sont les plus sous-représentées parmi le public vulnérable par rapport au reste du public logé.

### Un niveau scolaire plus faible

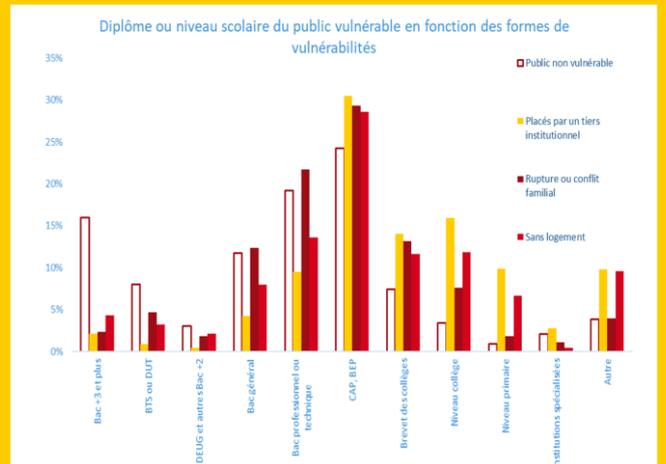
Il n'est pas surprenant que les jeunes vulnérables, en raison de leur âge notamment, aient rarement un niveau supérieur au bac à leur arrivée. Tout comme pour le reste du public logé, ils ont majoritairement un niveau CAP ou BEP (30% du public vulnérable contre 25% du reste des logés) (Figure 9).

Les jeunes pris en charge par l'ASE ont, pour beaucoup, un faible niveau scolaire (40% ont un niveau brevet des collèges ou inférieur) qui s'explique partiellement par leur âge. De même, 7 jeunes sur 10 sans logement préalablement à leur entrée en résidence n'ont pas le baccalauréat, alors qu'ils sont plus âgés. Les jeunes en rupture familiale sont ceux qui, parmi le public vulnérable, ont le plus haut niveau scolaire : un tiers d'entre eux a un niveau baccalauréat. (Figure 9)

### Une majorité d'actifs, moins d'alternants mais davantage de salariés et de demandeurs d'emploi que chez les autres jeunes logés

On trouve peu d'étudiants parmi le public vulnérable qui entre en résidence HAJ (7% contre 17% du reste des jeunes logés). Les apprentis sont également moins représentés que chez le reste des jeunes logés.

Figure 9



Ils forment toutefois le tiers des jeunes placés, qui sont également à 23% des élèves du secondaire. Les jeunes en rupture familiale ou anciennement sans logement sont eux majoritairement salariés (à 30%), alternants (à 20%) et demandeurs d'emploi pour plus d'un cinquième d'entre eux, ce qui est bien au-dessus du reste du public logé (7%) (Figure 10).

Les salariés vulnérables se retrouvent en majorité dans des contrats courts tels que des CDD (36% dont 15% à temps partiel) ou des missions d'interim (19%). Seuls 17% d'entre eux ont un CDI à temps plein contre 31% du reste des salariés logés.

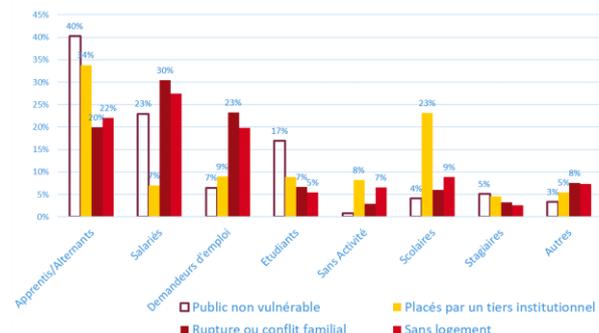
### Une plus grande précarité économique, principalement pour les jeunes placés

46 % des jeunes vulnérables disposent de moins de 500 € mensuels à leur entrée en résidence, contre 30 % du reste du public logé. Les jeunes placés, étant pour la plupart mineurs, scolaires et sans aide familiale, représentent la part la plus pauvre des jeunes logés avec 29 % disposant de moins de 150 € par mois et, pour la moitié, moins de 450 €.

Les jeunes en rupture familiale et sans logement préalable ont pour le quart d'entre eux entre 461 € et 610 € de revenus mensuels, et 18 % plus de 1065 €. Cette plus grande proximité avec le reste du public logé s'explique par la part de salariés parmi cette population.

Figure 10

Activité du public vulnérable par rapport au reste des jeunes logés et en fonction des formes de vulnérabilité



## Le public vulnérable reste plus longtemps au sein des résidences Habitats Jeunes

40 % des séjours de jeunes vulnérables clôturés fin 2020 – début 2021 ont duré plus d'un an, portant la moyenne des séjours à un an et presque deux mois. C'est quatre mois de plus que pour le reste du public logé.

Les trois quarts des jeunes vulnérables sont restés en résidence plus de 3 mois contre 63 % des autres jeunes logés.

**1 AN, 1 MOIS ET 23 JOURS**

**C'est la durée moyenne des séjours de jeunes vulnérables en résidence HAJ qui se sont terminés entre octobre 2020 et avril 2021**

## En bref

Avec la crise sanitaire et le départ des profils plus âgés et plus autonomes, le public logé au sein des résidences Habitat Jeunes s'est rajeuni entre 2018 et 2020. Limité dans ses déplacements, il provient majoritairement de la commune où est situé le logement HAJ qu'il a rejoint et il y demeure plus longtemps en moyenne. Disposant déjà de ressources économiques inférieures à la moyenne nationale, et ce malgré une grande proportion de jeunes actifs en emploi, il s'est légèrement appauvri depuis 2018.

De fait, la proportion de jeunes vulnérables a augmenté en 2 ans, passant de 20% du public logé à 25%. Sans solution de repli familial, ces jeunes furent contraints de rester au sein des logements HAJ alors même que ceux-ci perdaient en attractivité du fait de la fermeture des espaces de vie communs. Parmi eux, les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance sont ceux qui connaissent les plus grandes formes de précarité, en raison notamment de leur jeune âge. Ce public vulnérable peine, dans son ensemble et encore plus que les autres jeunes logés, à quitter son logement HAJ depuis le début de la crise faute de perspectives et de ressources suffisantes.

## Conclusion

Les valeurs portées par l'UNHAJ poussent tous les acteurs du réseau à réaliser sans cesse un savant travail d'équilibriste pour permettre, d'une part, l'accès au logement à une catégorie particulière de jeunes en situation de grande vulnérabilité et assurer, d'autre part, la promotion d'une réelle mixité sociale au sein des logements et des services Habitat Jeunes.

La crise sanitaire est venue menacer cet équilibre déjà difficile à maintenir en renforçant la part du public logé vulnérable, et particulièrement celle des jeunes sans logement ou à la rue qui a nettement augmenté. Il est prévu de reconduire l'étude « publics logés » annuellement afin d'observer l'évolution de la situation.

Etude réalisée par :

Leila MAITREJEAN – étudiante en Master 2 « Expert Démographe » à l'IDUP

Benoît DURAND – DSI UNHAJ

Contact à : [benoit.durand@unhaj.org](mailto:benoit.durand@unhaj.org)

